

Unieux,
le 22 mars 2021.

<p align="center">NOTE COMPLÉMENTAIRE À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021</p>

6 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

Il est proposé au Conseil municipal d'ajouter au tableau des subventions 2021 envoyé le 19 mars dernier, la subvention suivante :

- Groupement des parents d'élèves du Bourg : 197 € (pour rappel 193 € en 2020).

PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Monsieur le Trésorier Principal porte à la connaissance de la commune qu'il n'a pas pu, malgré les procédures réglementaires employées, recouvrer différents titres, cotes ou produits en raison de divers motifs (débitteur insolvable, adresse inconnue, montant de la créance inférieur au seuil des poursuites).

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir admettre en créances irrécouvrables la somme de 2.517.12 euros sur l'exercice 2009 à 2014 (état arrêté à la date du 19.3.2021).

PLAN DE RELANCE MÉTROPOLITAIN

Le règlement administratif et financier d'attribution du Plan de Relance Métropolitain (soutien financier à l'investissement des communes) est inscrit à l'ordre du jour du Conseil métropolitain du 25 mars prochain.

À la suite du Conseil métropolitain, il sera proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à cet effet à solliciter un fonds de concours dans le cadre du Plan de Relance Métropolitain pour les projets suivants :

- Extension du restaurant scolaire et rénovation thermique du groupe scolaire Paul Langevin (Côte-Quart).
- Rénovation thermique du groupe scolaire Claudius Buard (Val Ronzière).

Il est également proposé d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le permis de construire pour les travaux du Groupe scolaire Paul Langevin étant entendu que les plans seront présentés préalablement au dépôt à la Commission Aménagement du territoire et Développement Durable.

Le Maire,

Christophe FAVERJON.


